

31
Lyon, le 31 Mars, — 1849.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Bouvet de Souvigny,
Monsieur le Juge de paix.

Je vous salue de toute ma main

Je profite de la visite de M. P. Blouet
notre confrère tisserand pour vous renouveler
notre projet de récession au sujet de votre
contrat d'apprentissage veuillez vous entendre
avec M. votre frère afin qu'on frappe une fois
de percevoir mettre à profit les bonnes règles
dont on s'est tenu dans ce contrat dont les articles
ont un si grand besoin ; car les app. pleuvent
d'apprentis qui sont tellement révoltés
que les vrais bons ouvriers sont plus rares que
jamais.

Les ateliers de ce pays sont par leur
apprentissage de trop courte durée une
faute de concurrence à Lyon plus, ils multiplient
les mauvais ouvriers d'une manière qui ne profite
qu'à nos manufactures étrangères.

agréer etc etc



DO NOT WRITE IN THESE SPACES

Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the above mentioned matter. I have conferred with the proper authorities and find that the same can be done as requested. I will therefore be pleased to comply with your wishes in this respect. I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. M. [Name]

Very truly yours,
J. M. [Name]